



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE  
Arrondissement de Mâcon  
Canton de la Chapelle de Guinchay  
Mairie de Leynes

### **Procès-verbal de la séance du 20 octobre 2023**

**Présents** : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Anthony AUBLANC ; Isabelle DE GROOTE ; Virginie DESGRANGES ; Sébastien LACHARME ; Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT ; Dominique RIGULT ; Aymeric THILLET ; Roger VARGAS ; Christophe WUYSLTEKER ;

**Excusé non représenté** : Aucun

**Représenté** : Aucun

**Absent** : Aucun

**Secrétaire de séance** : Jacqueline MILAMANT

#### **Ordre du jour** :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal précédent
3. Délibération demande fonds de concours chauffe-eau Mairie/Ecole
4. Délibération secours LIBYE
5. Délibérations remboursement factures à l'Amicale des sapeurs- pompiers
6. Délibération adhésion au souvenir français
7. Compte-rendu de réunions
8. Informations et questions diverses

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Madame Jacqueline MILAMANT est désignée secrétaire de séance

### **2. Approbation du procès-verbal précédent**

Après présentation, le procès-verbal du précédent Conseil est adopté à la majorité des voix exprimées.

1 Abstention

12 Pour

### **3. Délibération demande fonds de concours chauffe-eau Mairie**

Après avoir entendu Monsieur le Maire concernant la nécessité du changement du chauffe-eau desservant la Mairie et l'Ecole, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver le changement du Chauffe-eau de la Mairie/Ecole pour un montant de 1226.80€ HT

- De solliciter, à ce titre, le fonds de concours « » auprès de MBA pour un montant de 613.40€ HT

Adopté à l'unanimité

### **4. Délibération secours LIBYE**

Notre Service de Gestion Comptable a adressé en Mairie un courrier sur la possibilité d'apporter une aide financière à la LIBYE suite aux inondations du 10 septembre 2023.

Monsieur le Maire en informe le conseil et demande son vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité des voix exprimées de ne pas accorder d'aide financière à la LIBYE.

9 contre

4 pour

### **5. Délibération remboursement factures payées à tort par l'Amicale des sapeurs-pompiers**

L'amicale des pompiers a payé du matériel technique destiné aux interventions, qui normalement est à la charge de la Mairie.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, le remboursement des deux factures d'un montant total de 196.84€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE de rembourser à l'Amicale des sapeurs-pompiers le montant total des frais avancés.

Adopté à l'unanimité

## **6. Délibération adhésion au souvenir français**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'Association Le Souvenir Français, ayant entre autres pour missions :

1° De faire perdurer la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui ont honoré, par leur engagement au service de la Nation, des actes héroïques. Elle intervient également dans l'entretien des tombes et monuments élevés à leurs gloires, tant en France qu'à l'étranger.

2° D'animer la vie commémorative en participant aux cérémonies patriotiques nationales, en participant ou en organisant des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire ;

3° De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs lors d'intervention ponctuelle (école, voyage en faveur du devoir de mémoire ...).

L'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle de 10 € par élu(e).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'adhérer à l'Association Le Souvenir Français Comité de Mâcon.
- D'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune.
- De donner pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

## **7. Compte-rendu de réunions**

**25 septembre 2023** : Conseil extraordinaire d'école. L'objet de cette réunion était de déterminer le choix du mode de vote pour les élections des parents d'élèves : électronique ou par correspondance ? Le conseil d'école s'est prononcé sur le maintien des modalités de vote, à savoir le vote par correspondance.

**25 septembre 2023** : Réunion Grand Site, présentation du carnet d'inspiration. Une élève architecte a été missionnée afin de faire des croquis de lieux atypiques du village de Leynes. Ces carnets d'inspiration seront envoyés par mail et version papier (10 exemplaires) en Mairie.

Présentation de l'offre touristique « nature sans voiture ». Un parcours de randonnée a été tracé dans le but de permettre aux touristes d'utiliser uniquement des modes de transports dit « doux ».

Rencontre régionale sur la « pierre sèche » à Bussières.

Cahier des charges de l'étude sur les déplacements et stationnement. Cette étude d'évaluation se fera sur une période de 12 mois dans le périmètre du Grand Site.

Une présentation annuelle du plan d'action, inscrite dans la charte de gouvernance, sera présentée par Monsieur Laurent RICHARD Directeur du Grand Site lors d'un prochain conseil municipal.

**26 septembre 2023** : Réunion présentation RIFSEEP, organisée par le Centre de Gestion 71 en partenariat avec l'association des Maires de Saône-et-Loire. Le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), est l'outil indemnitaire de référence pour la fonction publique. Il se compose de deux primes : l'IFSE (Indemnité de Fonctions, Sujétions et d'Expertise) et du CIA (Complément Indemnitaire annuel. C'était un temps d'échange et d'information.

**27 septembre 2023** : Assemblée Générale du restaurant scolaire. Bilan sur l'année écoulée (2022/2023) :

- Le bilan financier présente un léger déficit (-858,00 €). Ce déficit est dû à une baisse de fréquentation et à l'augmentation des charges. Il est compensé par des recettes obtenues par l'organisation de manifestations faites par les bénévoles.
- Les tarifs vont augmenter, la cotisation passera de 25 à 30 euros et les repas de 4.40 à 4.55 € (prix de revient d'un repas : 5.28 €)

**28 septembre 2023** : Assemblée Générale des ADMR. 19 personnes ont été accompagnées sur la commune, qui représente 1257 heures. Activité en baisse due au manque de personnel.

**30 septembre 2023** : réunion CCJ. Toujours peu de participants pour cette séance.

De nombreux projets sont prévus pour cette année scolaire :

- Après-midi jeu de société avec les aînés
- Décoration table repas CCAS
- Collecte décoration de Noël dans le but de décorer le sapin qui sera installé devant la mairie pour les illuminations du 8 décembre 2023.
- Collecte denrées alimentaires en faveur des Restos du Coeur.
- Préparation des textes pour la cérémonie du 11 novembre 2023.
- Olympiades entre les différents CCJ des communes avoisinantes

**2 octobre 2023** : Conférence territoriale organisée par le Département 71 :

Situation financière saine malgré la crise économique.

4 nouvelles gendarmeries vont voir le jour dans le département.

Installation de vidéo protection dans les collèges.

**3 octobre 2023** : Réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

Présentation des RAD (Rapport Annuel Délégataire) et des RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) eau, assainissement, gestion des déchets ménagers et assimilés, du rapport d'activité des transports en commun (Transdev Mâconnais- Beaujolais).

**3 octobre 2023** : Réunion de la commission voirie, à l'ordre du jour les prévisions des travaux prévus sur la commune pour l'année 2024.

**4 octobre 2023** : M. Le Maire s'est rendu à la Chapelle de Guinchay, pour assister au changement de commandement de la Brigade de Gendarmerie.

**4 octobre 2023** : Réunion du syndicat des eaux avec la présentation du RPQS 2022, disponible en mairie. Le prix de l'eau 2024 reste identique à 2023.

Suite des travaux de renouvellement du réseau eau potable route des grands champs en 2024.

**5 octobre 2023** : Des Leynois ont été reçus en Mairie, ils souhaiteraient ouvrir une boutique de souvenirs et demande le droit d'utiliser logo et armoiries de LEYNES. Des renseignements seront demandés auprès de l'AMSL (Association des Maires de Saône et Loire) pour autorisation.

**5 octobre 2023** : A la demande du Maire de Cenves, une réunion a été organisée pour le devenir de l'EDEN des 4 pattes (Refuge des animaux auquel la commune adhère depuis plusieurs années).

**6 octobre 2023** : L'Association des Maires de Saône-et-Loire a tenu son Assemblée Générale à Igé. Il a été évoqué le problème des violences faites aux élus.

**9 octobre 2023** : M. le Maire s'est rendu à une réunion organisée par Mâconnais Beaujolais Agglomération. Le point a été fait sur le tri depuis janvier 2023. Une nouvelle campagne de sensibilisation sera mise en place en fin d'année. Une étape supplémentaire va être franchie en janvier 2024, il va être demandé aux particuliers de composter les déchets organiques.

**10 octobre 2023** : Réunion commission cimetière : Rappel aux nouveaux élus de ce qui avait été fait pour la procédure de reprise des concessions. Mise à jour sur les tombes en état d'abandon et concessions échues. Rejointoiment des pierres du mur d'enceinte.

**10 octobre 2023** : Réunion ESA (Etoile Sportive de l'Arlois). Les activités de loisirs proposées sont le badminton, Foot salle, volley, VTT, courses à pieds, randonnées sur la base du volontariat.

**11 octobre 2023** : Réunion SIVOM : mise à jour des effectifs. Choix du maître œuvre, astreinte déneigement.

**12 octobre 2023** : Le SYDESL invite chaque commune pour connaître les besoins de ces dernières. La commune propose au SYDESL de programmer l'enfouissement des réseaux, chemin des sœurs, aux Perriers. Suppression du réseau EDF fils nus route des Charmonts par un câble unique.

**12 octobre 2023** : Changement des contrats d'assurance (patrimoine et véhicules) pour la commune.

**12 octobre 2023** : les conseillers disponibles sont venus en Mairie pour le choix du renouvellement des guirlandes pour les illuminations de fin d'année.

**16 octobre 2023** : A la demande de la commune, un diagnostic de performance énergétique (DPE) a été réalisé dans les logements communaux.

**19 octobre 2023** : M. le Maire s'est rendu au Conseil Communautaire à Mâcon. De nombreux sujets ont été évoqués. En ce qui concerne la commune, les fonds de concours demandés pour la réfection du toit du restaurant et de l'église ont été accordés.

**20 octobre 2023** : Assemblée Générale du SYDESL. Présentation de la programmation. 2024-2025, groupement d'achat d'énergies, conseil en énergie renouvelable, SIG (Système d'Information Géographique)

## **8. Informations et questions diverses**

L'amicale des sapeurs-pompiers en partenariat avec le Restaurant de la Marmite de l'Echanson vont organiser la fête du Beaujolais nouveau le 16 novembre 2023 dans la cour du caveau et à l'intérieur du caveau.

Concernant l'entretien de la salle polyvalente, il est proposé de faire intervenir une entreprise de nettoyage une à deux fois par an suivant la fréquentation. Il est rappelé qu'après chaque manifestation, le ménage doit être effectué par l'utilisateur.

**Prochaine séance le 17 novembre 2023 19h15**

Séance levée à 22h30